



YONNE -COMPOSTELLE

Confraternité des Pèlerins de Saint Jacques en Bourgogne du Nord

Dimanche 10 octobre 2021

marches libres

au départ de Chassy

15 km et 10 km

Départ : 9h00 Parking entrée de Chassy en venant d'Auxerre

Covoiturage possible 8h15 Maison des randonneurs Auxerre

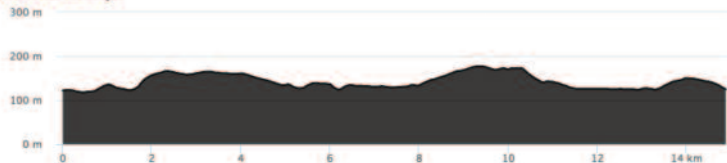
à 12h30 visite de l'église de Chassy commentée par Patrice Wahlen

puis pour ceux qui le veulent

repas tiré du sac à la salle communale (dans le respect des règles sanitaires évidemment)

<http://yonne-compostelle.e-monsite.com/>

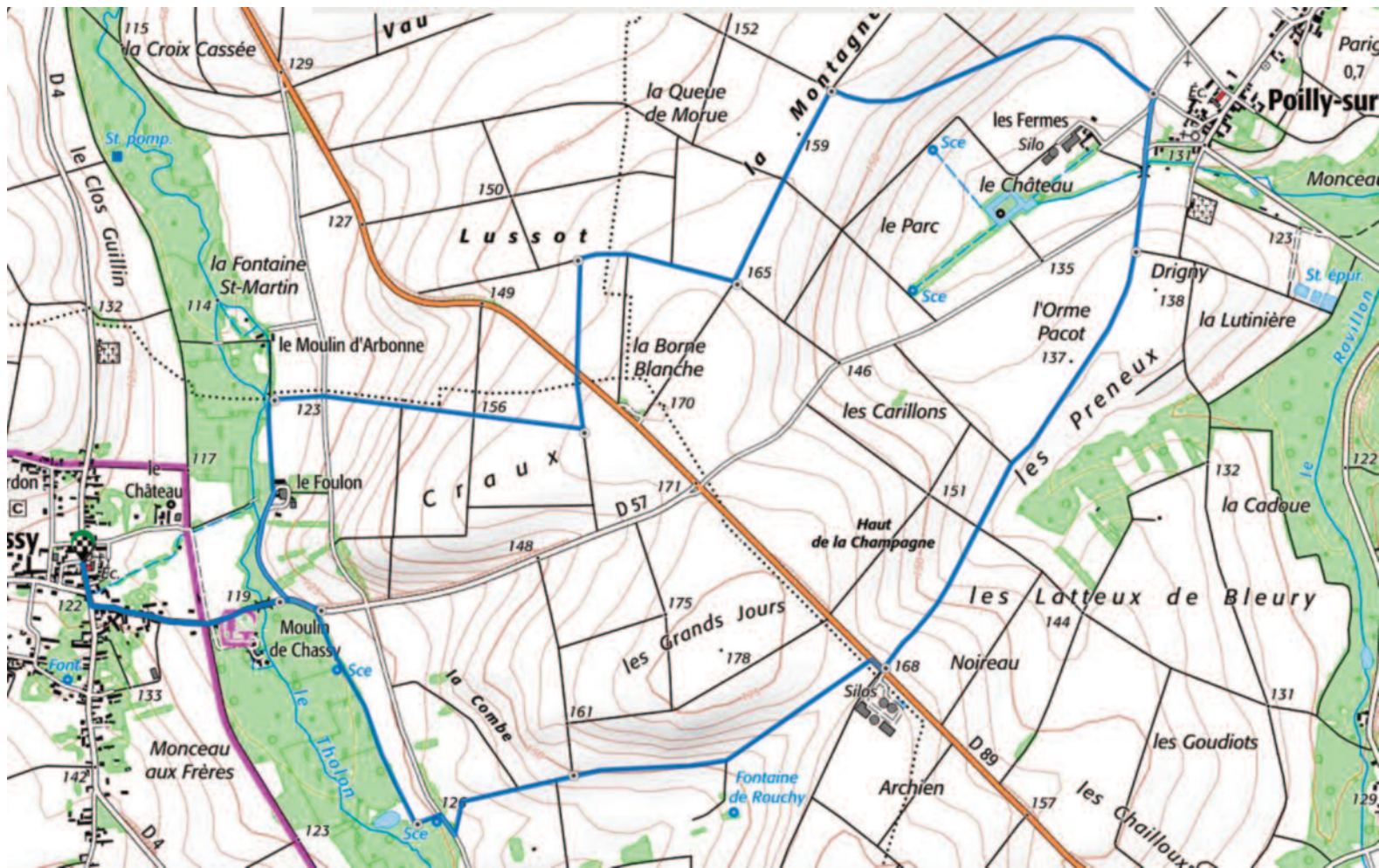
PROFIL ALTIMÉTRIQUE



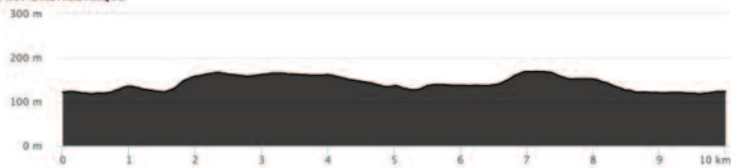
(INFORMATIONS DE SAISIE)
Données estimatives [?]

- 15.0km
- ↑ 177m
- ↓ 118m
- ↗ 185m
- ↘ -184m





PROFIL ALTIMÉTRIQUE



(INFORMATIONS DE SAISIE)

Données estimatives [?]

○ 10.1km

↑ 169m ↘ 127m

↓ 118m ↙ -127m

Marche à Chassy (14,5 km et 9,5 km)

Départ de la place près du carrefour, au centre de Chassy

1ère partie commune aux 2 parcours :

Prendre la route en direction de Poilly. Après avoir franchi le pont sur le Tholon, prendre la route à gauche (le Foulon). Longer les maisons et continuer tout droit puis prendre le 1er chemin sur la droite. Traverser la petite route et continuer tout droit. Prendre le 2e chemin sur la gauche et traverser la D89 (attention, ça roule vite !) pour continuer sur le chemin en face. Prendre ensuite le 1er chemin à droite puis le 2e à gauche puis le 2e à droite jusqu'à la route. Partir à droite et descendre en longeant le talus en direction de Chassy. Après être passé au-dessus du ru, quitter la route pour prendre le chemin qui part tout droit dans les champs. Pour la grande boucle, prendre le 1er chemin à gauche ; pour la petite boucle, continuer tout droit.

Petite boucle (suite) :

Monter tout droit jusqu'à la D89 et la traverser (attention, ça roule toujours aussi vite !). Prendre à droite et juste après la petite haie prendre le chemin qui part sur la gauche. Descendre tout droit jusqu'à la petite route. Partir à droite puis emprunter le chemin sur la gauche. Il descend le long du bois, tourne à angle droit toujours en longeant le bois et débouche sur la route. Partir à gauche et rejoindre Chassy.

Grande boucle (suite) :

Prendre le 1er chemin à droite et le suivre sans discontinuer jusqu'à Bleury. Traverser la route, prendre à gauche puis à droite en direction de St-Maurice-Thizouaille. Emprunter la 2e rue sur la gauche (chemin du Haut-de-Bleury) qui devient chemin puis prendre le 1er chemin à droite. Le suivre en continu à flanc de colline puis descendre dans le bois. Prendre à droite pour sortir du bois puis encore à droite puis à gauche (on longe le bois). Le chemin redevient route en arrivant au hameau de la Levée (rue de Bleury). Au bout de cette rue, au stop, prendre à gauche en direction de St-Maurice. On se trouve alors sur le GR13 que l'on suit en direction de Chassy. Après le bois, prendre le 1er chemin qui monte à gauche dans les champs, traverser la D4 et continuer tout droit. Prendre la 1ère route à droite et redescendre dans Chassy jusqu'à la place. Au passage, rue de la Fontaine Saint-Loup, n'oubliez pas de jeter un œil sur le très joli lavoir en contrebas !